

Construction - réhabilitation : étapes-clés du montage d'opérations immobilières

Maîtriser le déroulement du montage d'opérations immobilières

PUBLIC

Responsables de la maîtrise d'ouvrages publics et privés et de la maîtrise d'œuvre - Responsables d'opérations immobilières - Chargés d'opérations immobilières - Toute personne chargée de la négociation, de la conclusion et de la mise en œuvre d'une opération immobilière

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

LES POINTS FORTS

Analyse complète et pratique des règles applicables à chaque étape du déroulement d'une opération de construction

Animation par un expert du montage d'opération pour identifier concrètement les actions à mener

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la

Code
510082

Durée
2 jours / 14 heures

Tarif Inter*
1 659 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Décrire les éléments déterminant d'une opération de construction : contexte, acteurs contrats et documents administratifs
- Suivre le bon déroulé de chacune des étapes d'une opération de construction : phase de conception, rédaction des contrats, exécution des travaux, réception des travaux étapes post réception
- Distinguer les garanties et les assurances construction

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

- Atelier fil rouge : tout au long de la formation, le formateur illustre les apports techniques par l'étude d'une opération de construction dans toutes ses étapes

Décrire les éléments déterminant d'une opération de construction : contexte, acteurs contrats et documents administratifs

Déterminer le contexte du montage d'opération

- Aspect foncier de l'opération : constructibilité et fiscalité de la zone
- Outils de programmation de l'opération
- Impact du développement durable et des réglementations environnementales
- Étape administrative : permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable ...
- Mise en situation : distinguer les différentes règles d'urbanisme : RNU/ SRADDET/SCOT/PLU/POS/Cartes communales.

Définir les rôles et responsabilités des acteurs de la construction

- Obligations et responsabilités du maître d'ouvrage
- Obligations du maître d'œuvre à l'égard du maître d'ouvrage

formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Atelier pratique : construction d'un schéma opérationnel avec les participants

Suivre le bon déroulé de chacune des étapes d'une opération de construction : phase de conception, rédaction des contrats, exécution des travaux, réception des travaux étapes post réception

Conduire la phase contractuelle du montage d'opération

- Types de marchés et clauses essentielles, rédaction des clauses d'indexation, de révision et d'actualisation, la prise en compte de l'imprévision
- Pièces constitutives du marché, application des normes
- Contrats d'architecte et de contrôle technique
- Contrats d'entreprise : entreprise générale, lots séparés, groupements d'entreprise
- Précautions à prendre en cas de recours à la sous-traitance ou à la cotraitance
- Particularités du marché public
- Atelier pratique : distinguer les documents contractuels et les documents informatifs

Suivre la bonne exécution du chantier

- L'ordre de service de démarrage
- Le sous-traitant : définition et missions, paiement du prix par le maître d'ouvrage, responsabilité
- La défaillance d'entreprise
- Sécurisation de la reprise du chantier par une autre entreprise
- Intervention en cas de malfaçons en cours de travaux
- Défaillance de l'entreprise prestataire
- Les bons réflexes en toute circonstance
- Le relevé de forclusion en cas d'absence de déclaration de créances dans les délais
- Atelier pratique : distinguer le contrat de sous-traitance, d'une simple fourniture de prestation

Réceptionner les travaux

- Enjeux de la réception, déclencher l'acte de réception
- Mise à disposition anticipée ne valant pas réception
- Désordres apparents
- Mise en situation : comment refuser la réception du chantier ?

Distinguer les garanties et les assurances construction

Déterminer le régime de garantie du maître d'ouvrage

- Garantie de parfait achèvement, biennale, décennale des malfaçons, trentenaire
- Dommages intermédiaires

- Exonérations de responsabilité
- Atelier pratique : lister les conditions nécessaires à l'indemnisation du préjudice, les bonnes attitudes du maître d'ouvrage pour conserver ses garanties

Identifier les assurances construction

- Assurance responsabilité décennale
- DO
- CNR
- TRC
- CCRD
- RC et RC PRO
- Mise en situation : quelle responsabilité doit être assurée et pour quels travaux ?

Cas pratique de synthèse : Réalisation d'un planning d'opération et d'un bilan d'opération

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

...

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

PARIS

- 13-14 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

A DISTANCE

- 13-14 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

AIX-EN-PROVENCE

- 13-14 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

BORDEAUX

- 13-14 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

CHAMBERY

- 13-14 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

GRENOBLE

- 13-14 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

LILLE

- 13-14 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

LYON

- 13-14 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

MARSEILLE

- 13-14 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

MONTPELLIER

- 13-14 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

NANTES

- 13-14 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

NICE

- 13-14 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

NIORT

- 13-14 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

PAU

- 13-14 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

RENNES

- 13-14 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

ROUEN

- 13-14 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

STRASBOURG

- 13-14 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

TOULOUSE

- 13-14 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

TOURS

- 13-14 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026